République Française
Nouvelle-Calédonie
Province Sud

Direction du développement durable et de la proximité
Service de l'urbanisme

Note d'information relative aux renseignements d'urbanisme

La note de renseignements d'urbanisme (NRU) est un document d'information qui précise la nature des dispositions d'urbanisme applicables à un terrain. La note de renseignements d'urbanisme indique, pour un terrain (bâti ou non bâti), les informations suivantes :

- les dispositions d'urbanisme applicables
- la nature des servitudes d'utilité publique applicables
- la nature des droits de préemption applicables
- les opérations concernant le terrain

La note de renseignements d'urbanisme peut être obtenue par toute personne intéressée (propriétaire ou non du terrain). A l'occasion d'une vente immobilière, la note de renseignements d'urbanisme est annexée à l'acte notarié.

Pour obtenir une note de renseignements d'urbanisme, il est nécessaire de remplir un formulaire de demande de renseignements d'urbanisme. Ce formulaire de demande est à déposer en mairie ou à envoyer à l'adresse secretariat.ddp@ville-dumbea.nc , accompagné d'un plan de situation du terrain en couleur établi à une échelle comprise entre 1/5000ème et 1/10000ème. La note de renseignement d'urbanisme est délivrée gratuitement.

Contact :

Pour tout renseignement d'ordre général, vous pouvez contacter l'accueil de la Direction du Développement Durable et de la Proximité (DDDP) par téléphone au 41 40 06, ou vous rendre directement à l'hôtel de ville.

Pour tout renseignement technique, il est nécessaire de prendre rendez-vous avec un instructeur en urbanisme en téléphonant au 41 40 06.